
LE GAGNANT DU « DÉFI SLAM COVOITURAGE » ET BILAN SLAM COVOITURAGE APRÈS 8 MOIS D'ACTIVITÉ



LE DÉFI SLAM COVOITURAGE : RÉSULTATS ET GAGNANT !



Vacances de Branville.

Pour remercier les entreprises saint-loises ayant adhérer au dispositif 3MC et inciter leurs salariés à covoiturer, Saint-Lô Agglo et Karos ont lancé **le DÉFI COVOITURAGE du 16 mai au 19 juin dernier** avec **1 semaine de vacances à gagner** pour 4 personnes (2 adultes / 2 enfants) au Pierre &

Le jeu concours était **réservé aux salariés des 11 structures adhérentes au dispositif 3MC Karos** : Saint-Lô Agglo, Inelis / France Kebab, E.Leclerc Agneaux, Labéo, Manche Habitat, Lecapitaine, Donaldson, Samsic Emploi Saint-Lô, Centre hospitalier Mémorial, Tri-Tout Solidaire et Chevaliers d'Argouges

Résultats

51 salariés/agents ont covoituré durant la période du concours

Dont 7 nouveaux utilisateurs

1 334 covoiturages ont été réalisés

Le gagnant : **Océane Romain**

Entreprise : **Lecapitaine**

BILAN SLAM COVOITURAGE APRÈS 8 MOIS D'ACTIVITÉ

Après 8 mois de lancement, Slam Covoiturage compte **1 285 inscrits sur l'application** Karos.

Les inscrits

3 types d'utilisation du service possible :

- Les conducteurs : **520**
- Les passagers : **442**
- Les alternants, ils sont tour à tour passagers ou conducteurs : **323**

L'utilisation du service sur le territoire

204 utilisateurs et 5 356 covoiturages réalisés

Comment les covoitureurs utilisent le service ?

- **73** en conducteurs pour **1 930** covoiturages
- **65** en passagers pour **1 823** covoiturages
- **66** en alternants pour **1 603** covoiturages
- **26,5 km de distance moyenne de trajet conducteur**
-

L'impact environnemental



1 600 kg Émissions de **CO2 évités**

1 800 kg Émissions de **No2 évités** (polluants majeurs de l'air extérieur)

1 600 g Émissions de **PM2.5 évités** (microparticules de moins de 2.5 micromètres)

Un service disponible en départ ou arrivée sur tout le territoire

Saint-Amand (Saint-Amand Villages) et Saint-Lô sont les communes du territoire qui comptabilisent le plus grand nombre de départs ou d'arrivées.

Villebaudon de la communauté de communes de Villedieu Intercom est la commune hors territoire qui comptabilise le plus grand nombre de départs ou d'arrivées.

Un service avec un fort potentiel de développement

Avec 6 687 demandes de covoiturage pour 5 356 covoiturages réalisés, le service a un beau potentiel de développement sur le territoire.

Les structures adhérentes au dispositif 3MC de Karos

2 nouvelles entreprises viennent d'adhérer au dispositif 3MC qui permet aux entreprises et aux collectivités de faire bénéficier à leurs salariés de 6 mois de trajets « passager » gratuits : **Elle&Vire et le Département de la Manche** pour lesquelles le service sera lancé en septembre.

13 entreprises/collectivités du territoire sont désormais adhérentes au dispositif 3MC (3 Millions de Covoitureurs).

6 établissements d'enseignement supérieur sont adhérents au dispositif : EGC Connexion, IUT Saint-Lô, Lycée Curie-Corot, FIM CCI Campus 2, Lycée Bon Sauveur Saint-Lô, Lycée et CFA Saint-Lô Thère.

En intégrant ce dispositif, **le coût du trajet est gratuit pour le passager dans la limite de 2 trajets/jour**. Le conducteur est toujours rémunéré 2€/trajet jusqu'à 25 km dont **1,05€ pris en charge par Karos et 0,95€ abondés par Saint-Lô Agglo**.

Les utilisateurs des structures adhérentes au dispositif 3MC représentent 23% des inscrits, 75% des covoitureurs et 66% des covoiturages réalisés.

RAPPEL SLAM COVOITURAGE, COMMENT ÇA FONCTIONNE ?

Pour utiliser le service, il suffit de télécharger l'appli Karos, de rentrer les informations nécessaires à la création de votre profil de conducteur, passager ou alternant et de proposer un trajet.

La tarification

Pour le conducteur, recevez : minimum 2 € / Passager + 0.10 centimes/km au-delà de 25 km

Pour le passager, payez : 1,05 € /trajet jusqu'à 25 km + 0.10 centimes/km au-delà de 25 km

Pour que le coût revienne au prix d'un ticket de bus, le passager paie 1,05 € et **l'Agglo abonde les 0,95 €** restants, dans la limite de 2 trajets/jour.

Pour les entreprises intéressées, contactez Ayman Jaoulini - ayman@karos.fr

Contact presse Saint-Lô Agglo :

Cécile Fournier

06 82 05 23 51 / 02 14 16 30 22

cecile.fournier@saint-lo-agglo.fr



[espace presse] saint-lo-agglo.fr -   